

MODE D'EMPLOI 2014 DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

COLLECTE DES DÉCHETS QUARTIER DES BORDS DE SEINE

EMBALLAGES ET PAPIERS



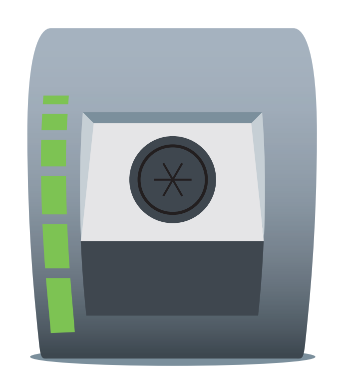
Jetez vos déchets en vrac sans sac plastique





Bouteilles et contenants plastique ou aluminium, emballages carton, boîtes de conserve, bombes aérosols, journaux/magazines, papiers d'écriture, enveloppes blanches.

VERRE



Jetez vos déchets en vrac sans sac plastique



Bocaux, bouteilles, flacons.

ORDURES MÉNAGÈRES





Restes alimentaires, sacs plastique, couches, pots et barquettes en plastique ou polystyrène, mouchoirs en papier...En cas de doute, jetez vos déchets dans la poubelle des ordures ménagères.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Lundi 13 janvier
Lundi 24 février
Lundi 24 mars
Lundi 14 avril
Lundi 28 avril
Lundi 12 mai
Lundi 26 mai
Lundi 9 juin
Lundi 23 juin
Lundi 14 juillet
Lundi 28 juillet
Lundi 11 août
Lundi 25 août
Lundi 8 septembre
Lundi 22 septembre
Lundi 13 octobre
Lundi 27 octobre
Lundi 10 novembre
Lundi 24 novembre
Lundi 8 décembre

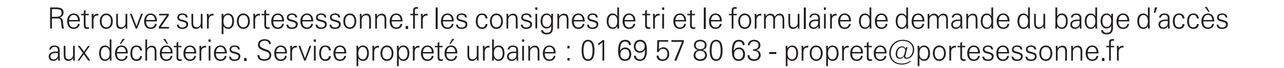
Maximum 5 fagots attachés (150 x 10 cm) et 5 sacs ouverts de 100 litres.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Vendredi 10 janvier
Vendredi 14 février
Vendredi 14 mars
Vendredi 11 avril
Vendredi 9 mai
Vendredi 13 juin
Vendredi 11 juillet
Vendredi 8 août
Vendredi 12 septembre
Vendredi 10 octobre
Vendredi 14 novembre
Vendredi 12 décembre

Bois, ferraille, gros cartons. Ne sont pas collectés les pneus, pots de peinture, gravats, déchets de chantier, sanitaires, batteries, bouteilles de gaz, appareils électroménagers... Le volume maximum est de 2m^3 par enlèvement. N'emballez pas vos petits encombrants dans des sacs afin que leur nature puisse être contrôlée.

Les encombrants et déchets végétaux doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte. Il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique en dehors des jours de collecte.


Retrouvez sur portesessonne.fr les consignes de tri et le formulaire de demande du badge d'accès aux déchèteries. Service propreté urbaine : 01 69 57 80 63 - proprete@portesessonne.fr





LES PORTES DE L'ESSONNE

MODE D'EMPLOI 2014 DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

COLLECTE DES DÉCHETS
QUARTIER DES BORDS DE SEINE

LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

La Communauté d'agglomération équipe votre quartier en points d'apports volontaires pour les déchets ménagers. Ils remplacent les traditionnels bacs poubelles roulants.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Les points d'apports volontaires sont situés **au plus proche des sorties d'immeubles.** Il y a une borne pour chaque type de déchets : emballages et journaux magazines, verre et ordures ménagères. Triez, portez vos déchets grâce au sac de tri qui vous a été remis et jetez-les dans la bonne borne.
- Les bornes sont sécurisées pour les enfants. Leur hauteur a été étudiée pour les personnes à mobilité réduite.
- Les collectes des encombrants et des déchets végétaux sont maintenues.

QUELS AVANTAGES ?

- Les points d'apports volontaires sont plus **hygiéniques** et **esthétiques** que les bacs roulants qui encombraient les trottoirs et débordaient. Ils sont constitués d'une cuve enterrée et insonorisée.
- Les points d'apports incitent **davantage à trier** ses déchets que les vide-ordures et les traditionnels bacs roulants où souvent tout était mélangé.
- La cuve des points d'apports est de grande capacité. Les camions de collecte n'ont plus besoin de passer quotidiennement. Cela permet de **réduire les nuisances, les pollutions et de maîtriser les coûts.**

3 RÉFLEXES POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS

RÉDUISONS VITE NOS DÉCHETS, ÇA DÉBORDE.

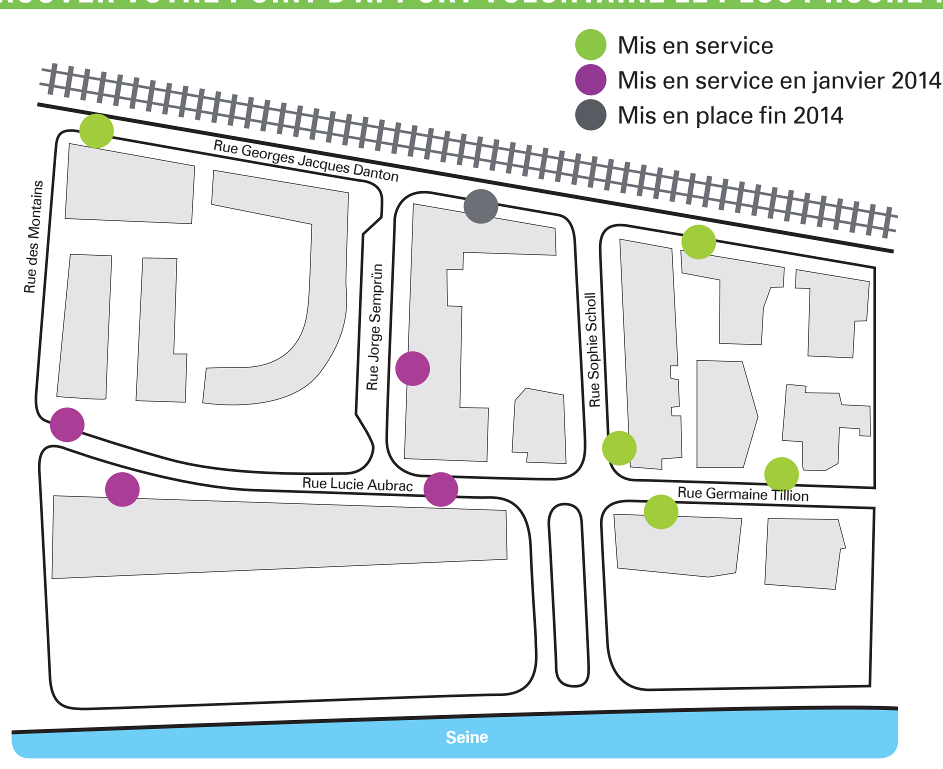
LE RÉEMPLOI : la recyclerie récupère les objets, les répare et les revend à petits prix.
Recyclerie des Portes de l'Essonne : 29 quai de l'Industrie à Athis-Mons. Tél. : 01 69 57 84 34

LE COMPOSTAGE : la solution pour obtenir votre engrais naturel à partir des déchets végétaux et de cuisine, idéal en pavillon mais aussi en appartement !
Faites votre demande sur portesessonne.fr, rubrique Vivre et Entreprendre / Déchets / Compostage et déchets du jardin. Tél. : 01 69 57 81 40

AU QUOTIDIEN : privilégiez les sacs réutilisables et les piles rechargeables, évitez le suremballage, cuisinez les restes alimentaires, utilisez le verso des feuilles, collez un autocollant *Stop Pub* sur votre boîte aux lettres…

Consignes de tri, conseils pour réduire vos déchets, badge d'accès aux déchèteries : faites vos demandes et informez-vous sur portesessonne.fr ou au 01 69 57 80 63.

OÙ TROUVER VOTRE POINT D'APPORT VOLONTAIRE LE PLUS PROCHE ?



DÉCHÈTERIES

Encombrants, déchets du bricolage ou du jardinage, déchets toxiques, gravats et matériaux divers, appareils électroménagers.
Gratuit sur présentation d'un badge d'accès.
Procurez-vous le nouveau badge du Siredom auprès de la Communauté d'agglomération.

Déchèterie du Siredom de Morangis
Voie du Cheminet – Morangis.
Tél. : 01 69 09 57 18
Du lundi au samedi : 9h-12h / 13h-17h,
dimanche et jours fériés : 9h-12h.

Déchèterie du Siredom des Bords de Seine
37 quai de l'Industrie – Athis-Mons
Tél. : 01 60 48 28 16
Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h / 13h-17h,
dimanche et jours fériés : 9h-12h.

Horaires d'été du 01/04 au 14/10 :
les déchèteries ferment à 18h.
Fermeture les 25 décembre, 1er janvier et 1er mai.



Document imprimé sur papier recyclé. Encres végétales